

Virée au pénal

Ça y est, on a enfin notre autorisation ! Après de longues hésitations, notre enseignant réussit à nous décrocher une visite d'audience pénale. Le mercredi 27 novembre 2024, on se retrouve tous à l'arrêt de bus pour aller au tribunal pénal de Lausanne. Il fait froid, la matinée est brumeuse, et on grelotte en attendant. On sent un mélange de stress et d'excitation dans le groupe.

Quand le bus arrive, on se dépêche de monter. Le chauffage fait du bien. On se met naturellement par groupes d'amis, comme pour se rassurer avant ce qui nous attend. Le trajet passe vite, tout le monde discute, souvent de l'audience qu'on va voir.

Arrivés à la Riponne, on doit se dépêcher : « Si vous arrivez en retard, vous n'entrerez pas », nous avertit notre enseignant. Hors de question après avoir attendu si longtemps ! On marche rapidement jusqu'au tribunal, un grand bâtiment impressionnant sur l'esplanade de Montbenon. On arrive pile à l'heure.



À l'intérieur, la porte massive s'ouvre toute seule et on tombe sur un énorme vestibule. C'est beaucoup plus beau et grand que ce qu'on imaginait. La dame de l'accueil nous demande de poser nos sacs, et en passant devant les panneaux des audiences du jour, on découvre les affaires : escroquerie, violences, et même des cas graves impliquant des enfants, avec la mention « huis clos ». Notre enseignant nous explique que certaines audiences restent fermées au public pour protéger les victimes, surtout les mineurs.

On ne sait toujours pas à quelle audience on va assister, alors chacun fait ses suppositions. Mais le temps passe... et la justice prend son temps : une heure complète d'attente. L'excitation retombe. On s'ennuie, on raconte des histoires, on rigole en essayant de rester discrets dans le grand hall. On tourne en rond jusqu'à se retrouver appuyés sur un parapet en pierre sculptée.

Finalement, l'avocate de la défense arrive et discute avec notre enseignant. Mauvaise nouvelle : un accord a été trouvé entre les avocats. **Pas d'audience pour nous.** La seule chose qui arrive rarement tombe le jour de notre visite... Heureusement, le juge accepte quand même de nous montrer une partie de la procédure.



On s'installe dans un coin aménagé au fond de la salle, un peu comme au cinéma. Dans la grande salle, le juge en robe grise est déjà là, avec les juges assesseurs et la greffière. Le silence est total.

Puis arrivent les avocats, la procureure avec son écharpe rouge, et une interprète. Ensuite, des policiers sortent d'un escalier caché, suivis des prévenus. Ils sont menottés jusqu'au cou, ce qui nous choque un peu. Dix policiers les entourent. L'ambiance est impressionnante, presque irréelle.

Le juge commence l'audience : vérification des identités, rappel des accusations... Les prévenus, quatre hommes entre 18 et 42 ans, reconnaissent les faits. Ils sont en infraction à la loi sur les étrangers, entrés illégalement en Suisse et impliqués dans des vols, parfois violents. Ils parlent très mal le français, donc l'interprète les aide. Ils sont condamnés à une peine de prison avant leur renvoi dans leur pays.

Quand l'audience se termine, les prévenus repartent par l'escalier caché. La salle se vide, puis le juge et les assesseurs viennent nous voir. On est tellement impressionnés que personne n'ose parler. Notre enseignant pose alors quelques questions :

- « *Vont-ils vraiment être renvoyés chez eux ?* »
- Le juge répond que ce n'est plus de son ressort : la Confédération s'en chargera.
- « *Qui paie tout ça ?* »
- « *Le contribuable.* »

Avant de rentrer, notre enseignant demande à un huissier si on peut voir un peu les coulisses du tribunal. Il accepte avec plaisir et nous emmène visiter les cellules du sous-sol. Le choc est immédiat : pièces minuscules, peinture gris foncé, toilettes en métal, lit en béton... L'atmosphère est froide et oppressante. On réalise à quel point c'est dur comme environnement.

Puis il nous explique son métier, celui des autres professionnels du tribunal et le fonctionnement général de la justice. Certains d'entre nous se découvrent même de nouvelles idées pour leur futur métier.

En ressortant, le soleil a enfin percé la brume. On se dépêche pour attraper le bus, mais on se sent déjà différents, comme si on avait vécu quelque chose d'important. On quitte le tribunal avec plein d'images en tête et une foule d'anecdotes à raconter.



I.-A.-S., O.-B., E.-H., M.-H., N.-J., D.-K., J.-L., T.-L., X.-M., J.-M., J.-S., E.-V., E.-V., N.-W., D.-W.